

Enonciation, construction de l'ethos et stéréotypes argumentatifs dans l'organe de presse *El Monquid*

Dr. Katia Myriam Amrane
Université d'Alger



Synergies Algérie n° 11 - 2010 pp. 21-29

Résumé : *Il s'agit de voir à l'intérieur d'une problématique sur les notions de sujet, d'idéologie et d'écriture comment se met en place l'ethos discursif qui participe à la constitution d'une parole en étroite liaison avec le positionnement idéologique et politique du sujet et voir les modalités selon lesquelles se réalise dans le texte la régulation entre les marques de subjectivité et les procédés d'objectivation qui entraînent des effets d'objectivité.*

Mots-clés : *Dialectique même/autre - représentation(s) - ethos - énonciation - argumentation - idéologie.*

Abstract: *This is to see inside a problematic notions of subject, ideology and writing how to set up the discursive ethos which contributes to the formation of a word closely with ideological and political positioning of the subject and see how that unfolds within the text regulating the marks of subjectivity and the processes of objectification that result from the effects of objectivity.*

Keywords: *Dialectics same / other - representation (s) - Ethos - enunciation - argumentation - ideology.*

المخلص: يهدف هذا المقال إلى النظر من خلال إشكالية حول مفاهيم الذات، الأيديولوجية والكتابة كيفية إعداد روح الخطاب الذي يشارك في تشكيل كلمة لها علاقة وطيدة مع التموّج الأيديولوجي والسياسي للذات و النظر إلى الكيفية التي يتم بها داخل النص التنظيم بين علامات الذاتية وعمليات التي تنتج آثار الموضوعية.

الكلمات المفتاحية : جدل / الأخر عينه - تمثيل (ق) - إيثوس - نطق - الحجج - أيديولوجية.

Notre approche argumentative, pragmatique et rhétorique de deux textes relevant du courant culturel et religieux conservateur présent dans la société algérienne contemporaine sélectionnés dans l'organe de presse du parti islamiste FIS (Front Islamique du Salut), aujourd'hui dissous, tente de montrer comment les discours réglementés par des positionnements idéologiques et politiques vont mobiliser et déployer des imaginaires à travers deux thèmes récurrents, voire obsessionnels - la femme et les langues - au sujet d'une autre tendance culturelle moderne qui coexiste dans une conflictualité latente ou patente comme durant la décennie 90.

1. La femme : ethos et énonciation ou la dominance masculine

Notre corpus est constitué de deux textes sélectionnés dans l'organe de presse *El Mounquid* (Le Sauveteur) du parti du FIS au moment de son apparition dans la presse privée algérienne, au lendemain des émeutes d'Octobre 88¹. Nous étudions dans le premier texte le système énonciatif qui nous permet à travers l'examen des embrayeurs de personne de mesurer le degré d'engagement² des sujets et leurs prises de position sur une question aussi sensible que celle de la place de la femme dans la société algérienne patriarcale, et dans le second, les représentations stéréotypées des langues et des identités.

Il s'agit de questions d'autant plus sensibles durant la décennie 90 à travers lesquelles nous pouvons examiner les modalités selon lesquelles se réalise la régulation entre les marques de subjectivité et les procédés d'objectivation qui entraînent des effets d'objectivité. Pour le locuteur, l'acte de parole ne constitue jamais un acte banal car à travers lui il construit une image de lui-même, c'est ce qu'on appelait anciennement la notion d'ethos que Barthes repris par Amossy définissait comme

« Les traits de caractère que l'orateur doit montrer à l'auditoire (peu importe sa sincérité) pour faire bonne impression : ce sont ses airs. L'orateur énonce une information et en même temps il dit : je suis ceci, je ne suis pas cela ». (Barthes 1970 : 315 in Amossy et al. 1999: 11-12)

Le premier texte est signé de la main de son auteur avec la mention conjointe de sa fonction actuelle ou passée, M. Aniba, ministre plénipotentiaire. A travers le système d'énonciation sous-tendant le discours, on peut dégager l'autorité du locuteur.

1.1. Nous : je dilaté ou nous collectif ?

L'énonciateur n'utilise à aucun moment la première personne du singulier je pour prendre la parole et s'adresser au co-énonciateur sous forme de tu, les deux actants principaux de l'énonciation sont donc totalement absents de l'interaction langagière, en revanche l'énonciateur utilise à la place du je le pronom nous qui acquiert selon la place qu'il lui donne dans le discours deux valeurs différentes : dans la présentation du programme de réhabilitation de l'Islam³ qu'il se donne pour mission de faire, il semblerait que nous ayons un nous qui désigne en fait l'énonciateur je ; celui-ci se donne de l'importance en l'étendant à nous :

« Nous ne prétendons pas faire œuvre consommée ; mais il s'agit tout simplement d'indications sur lesquelles pourront s'exercer nous l'espérons les réflexions de nos jeunes filles et l'ensemble de nos coreligionnaires musulmans algériens [...] A propos de mariage, nous signalons, en passant, que le Coran le Sublime, l'Honneur et le considère comme un témoignage de la clémence de Dieu [...] ».

L'emploi de nous lui permet dès le début du texte de se présenter comme un personnage important investi d'une mission toute aussi importante, celle de rétablir la vérité concernant les droits de la femme dans l'Islam et de corriger nombre de fausses croyances chez les musulmans algériens en général et les jeunes filles algériennes en particulier.

Il s'octroie d'emblée un statut de défenseur de la cause de l'Islam qui du coup l'investit d'une importance qu'il ne possède pas en réalité; elle est fabriquée de toutes pièces par ses soins dans le discours et même son atténuation volontaire actualisée par le connecteur d'opposition mais qui rétablit ce texte dans sa nature exacte de modeste contribution à la compréhension de l'Islam afin de ménager la susceptibilité du lecteur, n'y change rien : une hiérarchie est posée entre lui et le destinataire à partir de laquelle il peut faire valoir un point de vue qui correspond à ses propres intérêts.

Il ne faut pas perdre de vue que le texte est une opération de négociation à laquelle participent les partenaires du discours : chacun d'eux se forge une idée subjective de la place de l'autre, c'est en fonction de celles-ci qu'ils vont prendre des positions respectives. L'énonciateur va construire une scène d'énonciation dont le but est de légitimer et de crédibiliser son discours pour le rendre convaincant et réussir ainsi à l'imposer à l'énonciataire. Une autre occurrence du déictique nous permet à l'énonciateur d'intégrer son public :

« Par conséquent il nous incombe de nous référer à nos origines, [...] pour nous permettre de voir s'ils ont proclamé, reconnu et rendu effectif, le droit de la femme, [...] Il est regrettable que certains gens de chez nous victimes du colonialisme intellectuel, ignorent l'importance de la situation des femmes dans l'Islam [...] ».

Ce nous réfère aux Algériens qui sont pour la plupart musulmans et marque de manière déductive son appartenance à la collectivité des musulmans dont il se présente comme le représentant officiel, il renvoie donc à une subjectivité collective, celle de tous les musulmans et qu'on peut ainsi rattacher à un ethos religieux et supranational qui réfère à la grande Oumma arabe et musulmane. Il forge un système énonciatif qui marque le discours du sceau de l'appartenance à une communauté particulière à laquelle il est destiné au premier degré : celle des croyants musulmans.

Le sujet émerge dans le discours derrière un actant collectif. Par ce procédé, l'énonciateur entend créer un effet d'objectivité à travers lequel son évaluation paraît pour le lecteur comme détachée de lui, cela lui permet d'ériger son appréciation personnelle en jugement de validité générale. C'est aussi une manière de diluer sa responsabilité, dilution qui prend aussi d'autres formes, quand il affirme par exemple que « [...] : l'Islam est à la fois un dogme, un Etat, une conception de vie particulière et une culture », tout en assurant au co-énonciateur que cette affirmation n'est pas de lui mais émane d'une instance supérieure et transcendante, le Coran :

« Ce n'est pas nous qui l'affirmons c'est le Saint Coran qui le proclame [...] : « *Nous t'avons (Mohammed) envoyé à la totalité des Hommes comme annonciateur de la bonne nouvelle et comme Avertisseur (Coran 34-28)* ».

1.2. Enonciation vs Argumentation

Le dialogisme interne entretenant une tension continue entre deux pôles antithétiques, l'Islam et la religion chrétienne, qui impulse la dynamique de production de sens du texte est particulièrement intéressant car cette

dynamique qui traverse le texte de part en part lui confère, en même temps, sa dimension argumentative.

D'une manière globale, la procédure logique exploitée dans le texte qui représente la femme ne relève pas de la déduction avec ce que cela implique de rigueur logique. Ce sont les prémisses, c'est-à-dire les opinions certes probables qui servent de points de départ au raisonnement de l'argumentateur mais qui ne sont pas des lieux communs sur lesquels il y a consensus universel. L'énonciateur emprunte la voie de la rhétorique persuasive qui résulte le plus souvent d'une volonté de manipuler le récepteur en l'absence d'une logique démonstrative.

Du point de vue énonciatif, l'organisation délocutive l'emporte. La description du faire est souvent configurée linguistiquement en construction résultative, produisant un effet de focalisation sur un processus accompli de manière irréversible et achevé. Une tendance à rapporter l'événement de telle manière qu'il dépasse le cadre de son instance d'apparition donne ainsi une portée universelle aux événements que l'énonciateur décrit et produit un effet d'actualisation existentielle qui implique davantage le récepteur.

Ce dernier a l'impression de prendre connaissance de l'information à travers l'instance de lecture qui coïncide avec celle de l'événement. Le processus narratif, qu'il se présente sous la forme active ou résultative, est élaboré sur le mode d'une énonciation dans laquelle on a l'impression que le destinataire n'est pas impliqué et que le sujet énonciateur est effacé car il ne s'exprime jamais en son nom personnel. C'est toujours au nom de toute la communauté des musulmans qu'il le fait, à travers les parapraxèmes nous, notre ou nos, cette stratégie est délibérée et consiste à amener le destinataire à ne jamais penser que les propos de l'énonciateur émanent de lui et de sa propre subjectivité mais qu'ils expriment une vérité générale. Il nous semble possible de parler de la production d'un effet de vérité.

L'effacement de la subjectivité se manifeste aussi dans l'usage du présent de vérité générale, appelé présent intemporel ou gnomique, des verbes d'état qui figent le faire en évidences immuables. Dans la nominalisation des énoncés, leur transformations en syntagmes nominaux en font des préconstruits que l'énonciateur ne prend pas à sa charge mais à celle de la communauté, ils deviennent des réalités à effets d'évidence. On sait par ailleurs que l'énoncé nominalisé n'est pas considéré comme une unité de discours mais comme une unité de langue et qu'à ce titre, il renvoie à un référent extra-linguistique. Là encore, l'énonciateur essaie à des degrés variables mais limités de camoufler le niveau dialogique bien présent dans le texte pour que ses propos ne soient pas remis en question.

Ces mécanismes d'objectivation sont cependant contrebalancés par un ethos discursif que construit l'énonciateur. Sa subjectivité est trahie, paradoxalement, par les déictiques qui le posent en porte-parole des musulmans et donnent par la même occasion plus de crédibilité à ses propos. Il parle au nom de Dieu ou de son Prophète et relègue les autres - soit, ils ne sont pas musulmans, soit, ils sont perçus comme des ennemis de l'Islam - dans un anonymat qu'exprime le pronom « on ». Le « nous » lui permet d'unifier artificiellement les rangs des

musulmans et de les figer dans une seule conception : la sienne. Il peut ainsi rejeter tous ceux qui ne correspondent pas à sa lecture du Coran : « Pourquoi refuse-t-on d'appliquer les recommandations de Dieu et s'engager ainsi dans des débats stériles qui ne mènent à rien ? ».

L'argumentateur attaque l'autre différent par son appartenance à une autre religion ; il dit clairement que c'est la religion chrétienne qui ne respecte pas la femme. L'énonciateur pose d'une part, les conclusions en prémisses alors qu'elles devraient être le résultat d'un raisonnement à l'aide d'arguments logiques, et mobilise d'autre part l'argument de la comparaison disjonctive des deux religions, celle chrétienne et celle musulmane, pour emporter l'adhésion du destinataire à cette dernière. Le destinataire est appelé à croire ce que lui dit l'énonciateur, soit par la force de l'argument d'autorité divine quand l'énonciateur transmet la parole divine au style direct soit par comparaison discriminative.

La défaillance de sa logique démonstrative est compensée par la combinaison du logos et de l'ethos qui se relaient constamment et lui donnent les moyens de capter l'attention des lecteurs. Le système énonciatif construit des relations antagoniques, dévalorisantes de ce qui est externe à la communauté des musulmans et des relations de reconnaissance, valorisantes de ce qui est interne à la communauté.

Les premiers sont rejetés, les deuxièmes participent à conforter la position de pouvoir de l'énonciateur qui devient le croyant farouchement soucieux de sa religion et qui parle au nom de ses coreligionnaires musulmans. C'est l'image de l'ethos préétabli combinée à celle de l'ethos discursif qui vont permettre la captation du public et entraîner l'énonciateur à appuyer sa stratégie argumentative, davantage sur des principes et des valeurs communautaires que sur une logique démonstrative.

Ethos et argumentation sont en étroite dépendance et se font appel mutuellement pour impulser la dynamique de production du sens. Les citations de propos du prophète, de ses compagnons et des versets coraniques qui ponctuent les énoncés assertifs montrent le degré de l'appropriation du texte sacré par l'énonciateur qui devient un intermédiaire entre Dieu et l'Homme comme si avait eu lieu une délégation de pouvoirs entre instance discursive divine et instance profane. En les interprétant, il retravaille des données prédiscursives pour légitimer son discours et emporter l'adhésion des lectorats auxquels il s'adresse, notamment le lectorat musulman - indépendamment de ses modalités et degrés divers de croyance - susceptible de le croire car quel musulman serait insensible à un argument directement tiré du Coran ?

2. Les langues et les identités : une argumentation stéréotypée

Concernant cette deuxième thématique, voyons quelles sont les figures récurrentes qui vont intervenir pour produire du sens et comment elles déterminent des réactions d'adhésion ou de rejet selon le destinataire en question ? Comment des idées-cadres, des images, des exemples, sont exploités à répétition dans les discours pour conforter un jugement de valeur sur les

langues et, partant, sur les identités en fonction du positionnement idéologique pour obtenir l'adhésion des destinataires.

C'est donc encore une fois la liaison entre figure et pathos que nous envisageons car qu'elles soient des figures de mots ou des figures de pensées, elles suscitent toujours une réaction chez le destinataire en fonction du groupe social auquel il appartient et l'idéologie à laquelle il adhère.

« Elles provoquent des effets de familiarité ou d'usure qui permettent d'engager avec l'allocutaire une interrelation qui tantôt le gratifie en lui présentant du connu, tantôt l'irrite en lui imposant du banal. Tout dépend bien sûr du type de public auquel on s'adresse, de ses réactions ordinaires face au déjà-dit, et du genre de discours dans lequel les clichés apparaissent ». (Amossy, 2000 : 186).

L'usage des figures permet de dégager la doxa ou voix sociale qu'elles véhiculent et l'effet de persuasion qu'elles en tirent pour l'argumentation.

2.1. Arabité = Islam : une équation illusoire

Depuis l'accession du pays à l'indépendance et jusqu'à nos jours, l'Etat algérien a essayé d'imposer la langue arabe à la population algérienne, car plus qu'un simple outil de communication, elle est le symbole de l'arabité de l'Algérie et constitue de ce fait un élément primordial de l'identité culturelle des Algériens. Lorsqu'on parle d'imposition de la langue arabe par l'Etat algérien, on parle non pas de l'arabe classique⁴ très difficile d'accès pour les Algériens qui n'en ont jamais fait une langue populaire de la vie quotidienne mais de l'arabe moderne. Il s'agit en fait, de langue interarabe qui permet aux individus de communiquer d'Est en Ouest en passant par les quatre grands sous-ensembles du monde arabe.⁵

Les idéologies nationalistes ont toujours voulu lier l'islam à l'arabité alors qu'il dépasse les frontières du monde arabe en tant que dogme religieux universel. C'est au nom de cette idéologie phagocytée par l'islamisme qu'on pourrait croire à cette égalité illusoire entre arabité et islam or, la relation est bien plus complexe entre les deux.⁶

Les idéologies nationalistes ne pouvaient, en effet, s'illusionner plus longtemps à vouloir créer une nation arabe inexistante car le monde arabe après les luttes pour l'obtention de son indépendance, s'est divisé en plusieurs pays, chacun avec ses spécificités historiques, géographiques et culturelles et il est très difficile de concevoir ou parler d'une unité arabe en termes ethniques, religieux et linguistiques. Il y a perception d'une appartenance à un ensemble commun mais dont il est malaisé de définir les contours.

Les scories du discours islamiste sur la prétendue égalité entre arabité et islam et la redondance du concept de communauté musulmane dont les limites dépassent largement le monde arabe sont visibles dans le texte. On peut vérifier ici les propos de Thual : « Pour les islamistes, l'universalité de l'islam est inscrite dans les faits et elle est amenée à se réaliser progressivement. » (Thua, 1995 : 100)

Mais le concept d'arabité existe-t-il en réalité, quand on sait que des problèmes de minorités identitaires se posent, comme c'est le cas en Algérie des berbères qui ne se sont pas complètement arabisés à l'instar des autres algériens, donc encore berbérophones, mais qui sont cependant de confession musulmane ?

2.2. Le cliché du complot contre l'Islam via le Français

L'accusation que le locuteur porte contre les responsables dénoncés est explicite :

« [...], voilà qu'aujourd'hui, à l'ère de l'indépendance, une minorité insignifiante de gens originaires de Kabylie ont accepté aveuglément d'être les agents de la politique missionnaire en terre d'Islam qu'est l'Algérie [...] ».

Les modalités nominales les et la déterminant les prochains agents et politique missionnaire, donnent une description définie obligeant le co-énonciateur à caractériser les individus par la propriété « agent de la politique missionnaire », le co-énonciateur est alors obligé de se référer au contexte pour pouvoir isoler le référent que vise l'énonciateur. Il y a une interprétation prédictive qui présente le référent comme ayant des propriétés censées être connues du co-énonciateur. Les et la ont un emploi générique qui considère les individus désignés comme les membres catégorisés d'une classe particulière.

Le défini générique la cible un référent typique, une politique en particulier. La comparaison des accusés avec les héros de la résistance algérienne dont il précise la foi musulmane met en relief la gravité de l'acte. Les accusés sont des disciples des missions chrétiennes : « Il est à retenir que les disciples des missions chrétiennes sont restés fidèles aux anciennes consignes de leurs maîtres, c'est-à-dire à Lavigerie [...] ».

L'énonciateur force le co-énonciateur à croire son accusation contre les missions chrétiennes par la tournure impersonnelle utilisant le verbe d'état être à valeur injonctive et la subordonnée infinitive qui ne laissent aucun doute sur l'affirmation de ce qu'il avance. Au-delà des francophonistes⁷ qui semblaient être les accusés au début du texte, c'est la religion chrétienne et les missionnaires à travers le Cardinal Lavigerie - qui sont la cible réelle de l'énonciateur.

Il accuse les francophonistes d'être les relais du prosélytisme chrétien en Algérie et il mise sur le cliché redondant de l'existence d'un parti de la France regroupant tous les Algériens francophones censés avoir la nostalgie de l'Algérie coloniale. Ce cliché est indexé à une voix sociale parmi d'autres, la doxa qui véhicule les valeurs de ce milieu.

Les francophones sont dans la ligne de mire de ces milieux conservateurs car à chaque fois qu'ils s'expriment et réfléchissent en Français, ils actualisent un acquis colonial : la langue française. Or, il se trouve que c'est justement la langue arabe qui est le ciment avec lequel on construit l'identité arabe : « La langue avec toutes ses répercussions psychoaffectives, est considérée comme l'élément essentiel de restauration de la personnalité et comme l'âme d'un peuple. »

(Chetouani 1997 : 82) Parler en Français dans ces conditions devient un acte de conspiration contre la langue arabe et partant, l'identité musulmane d'un peuple.

3. Conclusion

Les objets thématiques, au-delà de leurs représentations, restent un enjeu essentiel autour duquel s'affrontent les acteurs sociaux collectifs pour imposer un projet culturel et politique déterminé. Il semble que ce soient les angles d'approches déterminés par des positionnements idéologiques qui engendrent des représentations récurrentes et stéréotypées. Les discours s'appuient sur un système de valeurs pour construire des représentations dont la régularité remarquable nous permet de penser qu'ils sont déterminés par un positionnement idéologique particulier. La logique des paralogismes est faible mais ils possèdent un fort impact psychologique sur le destinataire. Les textes, indépendamment de leur genre discursif, sont soutenus structurellement par l'élaboration de programmes de sens identitaires en opposition constante et une intention consciente d'amener le destinataire à adhérer au point de vue qui s'y élabore et de déprécier, voire rejeter violemment l'autre.

Notes

¹ Les émeutes d'Octobre 88 consacrent une rupture plus ou moins prononcée entre les Algériens et le parti FLN au pouvoir.

² Amossy explique qu'il y a un apparentement des deux notions d'engagement et de prise de position qui réside dans le fait qu'en prenant la parole, un sujet s'implique personnellement dans un acte mais alors que l'engagement signifie qu'il y a prise de position, la réciproque n'est pas toujours vraie, en effet les mots peuvent exprimer des choix pour lesquels le sujet parlant va opter sans qu'il n'y ait participation active de ce dernier. (Amossy et Koren, 2004 : 09-18).

³ Nous adoptons la transcription du texte que nous mettons en lettres italiques, cette transcription exprime la virtualisation que l'auteur fait de ce praxème pouvant fournir une piste intéressante pour l'analyse des processus d'objectivation du discours mis en œuvre dans le texte. Il serait tout aussi intéressant de se pencher sur les procédés de nomination des deux entités en confrontation : l'Islam et la religion chrétienne.

⁴ A l'arabe classique resté longtemps « la langue des clercs et des scribes » s'est substitué une langue populaire formée en subissant les influences morphosyntaxiques et phonétiques du berbère. Cf. Cheriguen, 1997 : 62-73.

⁵ Il s'agit du Maghreb, du Machreq, de la vallée du Nil et de la péninsule arabique.

⁶ Les premiers nationalistes arabes appartenaient à des minorités chrétiennes maronites et il leur était indispensable de réfléchir à une identité arabe qui dépasse la dualité représentée par le couple arabité/ islam et à l'édification d'une nation arabe qui existe indépendamment de sa religion. Cette démarche a servi de base d'appui à l'idéologie baâthiste.

⁷ Le suffixe *-iste* confère des connotations péjoratives au praxème francophone et en actualise dans le discours une perception négative.

Bibliographie

Adam, J.-M. 1997. *Les textes : types et prototypes*. Paris : Nathan.

Amossy, R. 1999. *Images de soi dans le discours La construction de l'ethos*. Lausanne : Delachaux et Niestlé.

- Amossy, R. 2000. *L'argumentation dans le discours*. Paris : Nathan.
- Amrane, M.-K. 2006. *Figurations discursives de l'identité algérienne dans la presse de langue française des années 90*. Thèse de Doctorat, Montpellier III, volume I et II.
- Breton, P. 1996. *L'argumentation dans la communication*. Paris : La Découverte.
- Charaudeau, P. 1997. *Le discours d'information médiatique*. Paris : Nathan.
- Cheriguen, F. 1997. « Politiques linguistiques en Algérie ». *Mots, Politiques linguistiques* 52. Toulouse : Presses de Sciences Po. 62-73.
- Chetouani, L. 1997. « Langues de pouvoir et pouvoirs de la parole dans les pays maghrébins ». *Mots, Politiques linguistiques* 52. Toulouse : Presses de Sciences Po. 74-92.
- Maingueneau, D. 1991. *Analyse du discours*. Paris : Hachette.
- Maingueneau, D. 1998. *Analyser les textes de communication*. Paris : Nathan Université.
- Maurer, B. 1998. « Représentation et production de sens ». *Cahiers de praxématique* 31 Montpellier. 19-38.
- Taleb-Ibrahimi, K. 1997. *Les Algériens et leur(s) langue(s)*. Alger : El Hikma.